

## PROCES VERBAL DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL SPECIAL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE

**Séance du 21 juin 2016**

### **Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2016.  
Point sur les situations en cours et nouvelles.  
Point sur la mise en place du DUERP en version informatisée.  
Compte rendu du groupe de travail sur le protocole d'alerte.  
Compte rendu d'une visite d'école.  
Programme de visites d'établissements.  
Point sur le chantier « Prévention des risques psycho-sociaux ».  
Calendriers : formation, groupes de travail : radon, gestion des fiches des registres SST et DGI.  
Questions diverses relevant du CHSCT-D.

### **Etaient présents :**

#### Représentants de l'administration :

Monsieur Laurent LE MERCIER, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale

Monsieur Jean-Pierre GAINAND, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Vienne

#### Représentants du personnel :

##### *En qualité de membres titulaires :*

Monsieur Nicolas VILLACAMPA, FSU (Secrétaire du CHSCT-SD)

Monsieur Olivier MARATRAT, FSU

Madame Sonia LAJAUMONT, FSU

Madame Laurence TESSEYRE, FSU

Monsieur Romain BATISSOU, UNSA

Madame Stéphanie RIVOAL, UNSA

Madame Françoise DOUSSET, UNSA

##### *En qualité de membres suppléants :*

Madame Liliane RAYNAUD, FSU  
Madame Viviane FLEYTOU, UNSA

*En qualité d'experts :*

Monsieur Nicolas LECLERC, Inspecteur Santé et Sécurité au travail, rectorat de l'académie de Limoges

Monsieur Frédéric FAUGERAS, Conseiller Académique de Prévention, rectorat de l'académie de Limoges

Madame Florence MORELLET, conseillère technique de service social en faveur des personnels, direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Vienne

Madame Isabelle CIBERT, conseillère de prévention départementale, direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Vienne.

Madame Françoise CONCHARD-PLESSIS, médecin de prévention, rectorat de l'académie de Limoges.

Madame Isabelle DUDOGNON, chargée de mission, Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).

La séance est ouverte à 14h00.

Monsieur l'inspecteur d'académie indique qu'il devra quitter l'instance vers 16 h, pour cause de jury d'examen.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2016.**

Le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Point sur les situations en cours et nouvelles.**

Monsieur VILLACAMPA fait part de sa satisfaction, car toutes les situations signalées ont une suite, notamment dans le premier degré. Quand un incident est signalé, Madame MORELLET prend toujours contact avec les personnels concernés ; cette démarche est particulièrement appréciée. Il est toutefois regrettable que l'inspecteur de la circonscription n'intervienne pas toujours.

Monsieur l'inspecteur d'académie rappelle tout ce qui a été mis en place pour le traitement des signalements d'incidents : pôle élèves, G2A, partenariats divers (gendarmerie, police...). Quand il est interpellé sur une situation, il est important que cette situation soit traitée : le climat scolaire en dépend. Il convient d'être solidaire. Il précise que les directeurs n'ont pas à faire remonter les incidents aux membres du CHSCT ; ils peuvent leur faire remonter une information, mais sans transmettre la fiche d'incident. Monsieur VILLACAMPA en convient, et s'intéresse plus particulièrement à la réactivité de la prise en charge du problème signalé.

- Etablissement A:

L'inspecteur d'académie évoque un problème de mixité sociale, de paupérisation ; le quartier est enclavé. Des moyens importants sont attribués. La politique de rénovation urbaine constitue un facteur majeur d'amélioration du climat scolaire dans cet établissement.

Monsieur VILLACAMPA souligne un nombre important de départs de cet établissement.

Monsieur MARATRAT demande si un accompagnement particulier est prévu pour les nouveaux arrivants.

Monsieur l'inspecteur d'académie confirme qu'une formation sera dispensée.

Monsieur l'inspecteur d'académie s'interroge sur la manière de corriger les inégalités de départ. Pour Madame RIVOAL, le dispositif « plus de maîtres que de classes » porte ses fruits ; elle regrette qu'il soit centré sur le cycle 2, et disparaisse au cycle 3.

Madame DUDOGNON suggère d'établir une passerelle entre les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et ceux du second degré.

Pour Monsieur VILLACAMPA, il faut réintroduire de la mixité sociale.

Monsieur l'inspecteur d'académie souligne qu'il faut attendre au moins 5 ans pour que la rénovation urbaine produise des effets.

Monsieur VILLACAMPA demande comment améliorer le climat de travail. Madame LAJAUMONT s'interroge sur l'efficacité des postes à profil ; des enseignants auraient bien demandé leur mutation pour l'établissement, mais la qualification de postes à profil a constitué un obstacle.

Madame RAYNAUD note que des postes restent vacants à l'issue du mouvement sur Limoges ; ces postes seront donc pourvus par de jeunes collègues inexpérimentés.

- Etablissement B :

Monsieur l'inspecteur d'académie indique que le chef d'établissement part à la fin de l'année scolaire. Il précise qu'un accompagnement est mis en place.

- Etablissement C :

Madame RAYNAUD constate que les problèmes soulevés ont été pris en compte dans le cadre des travaux à venir. Pour autant, elle s'inquiète des problèmes qui pourraient se poser pendant les travaux.

Madame CIBERT précise que l'assistant de prévention et l'inspecteur de circonscription ont rencontré le maire pour étudier les meilleures conditions pour l'accueil des élèves.

Madame RAYNAUD regrette cependant qu'une 3<sup>ème</sup> classe n'ait pas été envisagée, les effectifs étant importants au vu de la structure (4 niveaux de PS à CP 25 élèves, et 4 niveaux CE1 à CM2 22 élèves). La prochaine année scolaire va être difficile : les parents d'élèves ont refusé l'envoi temporaire d'élèves dans un autre établissement. Avec les locaux existants et les travaux actuels, la cour va être amputée et il n'y aura plus de préau, diminuant l'accueil des élèves. Le Maire a évoqué l'idée d'un préfabriqué pour l'an prochain.

Monsieur LECLERC est également attentif à la situation.

Monsieur VILLACAMPA exprime sa satisfaction, au regard de l'attention portée à cet établissement.

- Etablissement D :

Monsieur VILLACAMPA présente la situation : le temps de scolarisation de l'élève perturbant l'établissement a été limité au temps de présence de l'AVS (décision du Dr Raynaud). L'élève sera accueilli en ITEP l'an prochain. Il considère ce problème réglé et s'en félicite.

- Etablissement E :

Madame RAYNAUD évoque les incivilités de parents, remontées par une fiche d'incident, et regrette le manque de soutien et de réactivité de l'inspecteur concerné. Le malaise est permanent dans cet établissement ; il convient d'être attentif.

Madame MORELLET a contacté les enseignants, qui ont parfaitement géré la situation.

- Etablissement F :

Monsieur VILLACAMPA signale que les problèmes d'infiltration dans les locaux perdurent ; des plaques de plafond sont tombées à nouveau. Il fait état de problèmes relationnels avec la collectivité territoriale de rattachement.

Madame CIBERT indique que l'assistant de prévention et l'inspecteur de circonscription ont rencontré le responsable de cette collectivité territoriale pour arranger la situation.

Mme Raynaud intervient pour dire que des collègues se sont fait reprocher par des représentants de l'administration (IEN, voire conseillers pédagogiques, qui ne sont d'ailleurs pas des représentants de l'Administration) d'avoir fait appel aux syndicats parce qu'ils rencontraient des problèmes dans l'exercice de leur métier et qu'aucune solution n'avait à ce jour été trouvée. Certains collègues ont même été accusés d'être « à la limite de la faute professionnelle ». Ces propos ne sont pas admissibles. Les personnels doivent savoir qu'ils peuvent, en toute confiance, avoir recours aux membres du CHSCT, que ceux-ci appartiennent à un syndicat ou à l'administration. Il incombe ensuite de rechercher une solution ensemble afin d'avancer sur la voie d'un mieux-être professionnel pour tous. Les syndicats, et/ou les personnels de l'administration siégeant à cette instance font tout leur possible pour l'amélioration des conditions de travail.

Monsieur l'inspecteur d'académie ajoute qu'il remercie l'ensemble des membres de cette instance, pour le climat tout à fait positif, et qui ne nuit pas à une démarche constructive.

**Compte rendu d'une visite d'école.**

Monsieur VILLACAMPA présente le compte rendu de la visite d'école.

Monsieur l'inspecteur d'académie remercie les membres du CHSCT pour la qualité du travail fourni. Tous les points repérés sont en cours de discussion : simplification des tâches, amélioration du site de la DSDEN, renforcement de la brigade de remplacement, mise en place de formations sur l'estime de soi, aide sur le cycle 3, situation des personnels précaires (cf. cdisation). Le travail réalisé est un travail sérieux, qui peut apporter à la réflexion.

Madame RAYNAUD note un sentiment très fort de manque de reconnaissance. Les personnels souhaitent une amélioration de leurs conditions de travail.

Madame DUDOGNON estime que des actions pourront être reprises dans le cadre des risques psycho-sociaux.

Départ de Monsieur l'inspecteur d'académie.

**Point sur la mise en place du DUERP en version informatisée.**

Un groupe de travail s'est tenu sur le sujet. Monsieur FAUGERAS indique que des modifications vont être proposées à l'académie de Montpellier qui a réalisé la version informatisée.

Monsieur LECLERC a eu des échanges avec ses collègues au sujet de l'application. L'académie de Montpellier attend nos propositions, notamment au sujet des risques psycho-sociaux.

Une expérimentation de l'application informatique sera lancée à la rentrée ; l'utilisation de l'application sera ensuite généralisée.

Madame RIVOAL souhaite avoir un retour des expérimentations menées. Il faudrait aussi organiser des formations.

Monsieur VILLACAMPA demande si une formation est prévue pour l'ensemble des directeurs.

Monsieur LECLERC propose de former les assistants de prévention, qui, à leur tour, formeraient les directeurs.

Monsieur VILLACAMPA demande que les membres du CHSCT soient associés à cette formation.

### **Compte rendu du groupe de travail sur le protocole d'alerte.**

Monsieur VILLACAMPA précise que le groupe de travail a réuni des membres des trois CHSCT départementaux et du CHSCT académique.

Monsieur le secrétaire général indique que le document présenté était celui de la Corrèze. Ce document concernait le 1<sup>er</sup> degré et abordait quatre axes : la violence, le mal-être, l'accident du travail, la protection fonctionnelle et le dépôt de plainte.

Pour Madame DUDOGNON, ce document est intéressant, car très synthétique.

Monsieur FAUGERAS mentionne que ce document sera présenté au rectorat et aux trois directions départementales de l'éducation nationale pour validation.

Concernant les signalements d'incidents, Madame TESSEYRE regrette que les incidents qui remontent par le biais de fiches ne figurent pas dans le registre Santé et Sécurité au Travail (SST). Monsieur VILLACAMPA propose d'inclure ces fiches d'incidents au registre SST, après avoir été anonymées.

Madame MORELLET suggère de faire figurer seulement la première page de la fiche d'incident dans le registre SST.

Monsieur MARATRAT précise que le fait d'avoir à compléter 2 fiches d'alerte est chronophage et rebute les collègues, déjà très sollicités par tous les formulaires, dossiers, à remplir dans l'exercice de leurs travaux.

Monsieur LECLERC confirme que doivent être notés sur le registre SST à la fois les problèmes rencontrés en général et les problèmes ponctuels.

### **Programme de visites d'établissements.**

La date de la visite du CHSCTD dans un lycée professionnel est fixée au mardi 18 octobre 2016. Le thème de la visite : « Observation des relations entre les différents personnels en lycée professionnel ».

Participeront à cette visite :

- Monsieur VILLACAMPA, secrétaire du CHSCTD
- Madame LAJAUMONT (FSU)
- Monsieur DUTHOIT (FSU)
- Madame RIVOAL (UNSA)

### **Point sur le chantier « Prévention des risques psycho-sociaux ».**

Madame DUDOGNON présente un point d'étape.

Le premier volet de la formation, qui concernait les membres du CHSCT, est terminé. La prochaine formation concernera les directeurs d'école.

Peu de candidats se sont manifestés pour participer aux groupes de discussion.

Les représentants des personnels demandent que la communication des informations soit faite sur

les boîtes aux lettres électroniques personnelles des agents.

### **Calendriers : formation, groupes de travail : radon, gestion des fiches des registres SST et DGI.**

Monsieur VILLACAMPA demande à Madame DUDOGNON d'organiser une journée supplémentaire de formation pour terminer la formation commencée.

Il demande à Monsieur LECLERC la possibilité, pour des membres du CHSCTD, de l'accompagner lors d'une de ses visites en établissement.

Pour Monsieur LECLERC, il conviendrait tout d'abord de fixer le cadre et les conditions de ces visites, et ensuite de veiller à assurer une équité avec les autres CHSCT.

Concernant les dates prévisionnelles des prochains CHSCTD, il est convenu de les fixer de la manière suivante :

- Début novembre 2016
- Courant mars 2017
- Fin mai-début juin 2017

Madame RIVOAL demande la tenue d'un groupe de travail sur le radon : procédures à mettre en place, communication entre l'Education nationale et l'Agence Régionale de Santé(ARS).

Madame CONCHARD indique avoir pris contact avec le médecin de l'ARS, et avoir rencontré les élèves et les familles.

Madame RIVOAL note que les enseignants devaient recevoir un courrier, de la part de l'ARS, à conserver dans les carnets de santé ; ce courrier devait mentionner l'exposition au radon. Ils n'ont rien reçu à ce jour. Les élèves ont reçu ce type de courrier. Madame RIVOAL demande que ce même courrier soit adressé aux enseignants.

Monsieur LECLERC relève que la période d'exposition au radon n'est pas connue.

Monsieur MARATRAT souhaite un relevé des taux de radon sur tout le département.

Pour Monsieur LECLERC, il conviendrait déjà de vérifier que chaque site dispose bien de mesures datant de moins de dix ans. Les chefs d'établissement ont été formés sur le sujet, de même les nouveaux directeurs d'école ont eu l'information lors de leur formation.

Madame RIVOAL regrette que l'information n'ait pas été donnée à l'ensemble des directeurs lors des réunions de rentrée.

Monsieur MARATRAT demande une liste de tous les établissements, avec les taux de radon.

Monsieur LECLERC rappelle qu'en janvier 2015, un courrier mentionnant les contrôles à effectuer (radon, amiante, plomb hydrique) a été adressé à tous les maires du Limousin.

La tenue de groupes de travail concernant les fiches SST et l'inclusion est également souhaitée.

### **Questions diverses relevant du CHSCT-D**

Concernant les temps partiels, Monsieur VILLACAMPA évoque la réponse donnée à l'avis voté en CHSCT-D : ils devaient être tous accordés. Finalement, une information contraire a été donnée lors d'une CAPD.

Monsieur le secrétaire général confirme que toutes les demandes de temps partiels ont été accordées.

Concernant les allègements de service, Madame RIVOAL fait part de l'étonnement des personnels face à des décisions différentes d'une année sur l'autre (accord une année, refus l'année suivante), alors que les justifications des demandes sont les mêmes.

Monsieur le secrétaire général rappelle que l'allègement de service est prévu pour une reprise progressive du travail à temps complet.

Madame RIVOAL estime qu'il convient donc d'expliquer aux personnels l'objectif des allègements de service.

Madame CONCHARD souligne que le nombre de demandes est bien supérieur aux possibilités. Cette année par exemple, trois fois plus de demandes que de possibilités (31 demandes pour les professeurs des écoles). Priorité a été donnée aux agents présentant des maladies graves.

Madame LAJAUMONT s'interroge sur la fermeture de la piscine de Beaubreuil : qu'en est-il ?

Madame CIBERT confirme l'information : la piscine sera fermée, et il s'agit d'une décision irrévocable de la mairie. Cette fermeture va générer beaucoup de difficultés pour la gestion des créneaux horaires des écoles et EPLE.

Madame RAYNAUD soulève la question des postes à profil. Les qualifications de postes à profil sont souvent mal vécues par les enseignants.

Monsieur VILLACAMPA cite l'exemple d'un collègue affecté sur un poste particulier. Cet enseignant a fait fonction pendant trois ans, et puis, subitement, il n'est plus apte à occuper le poste ; voilà un réel problème de gestion des ressources humaines.

Pour Monsieur MARATRAT, il s'agit d'un manque d'humanité manifeste.

Madame RAYNAUD évoque un manque de transparence, d'équité.

Concernant les difficultés de remplacement, Monsieur VILLACAMPA évoque le nombre important de classes non remplacées ce jour-même, situation anormale pour un mois de juin. L'absence de remplacement pose des problèmes de sécurité dans les écoles.

Madame RIVOAL relève que de plus en plus de personnels sont épuisés. Le non-remplacement crée du stress, pose des problèmes de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le secrétaire du comité

L'inspecteur d'académie

Nicolas VILLACAMPA

Laurent LE MERCIER